



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES  
**ATELIERS D'ACTEURS**

COMMUNE DE  
**TULLINS**

15 AVRIL 2011  
PALADRU



*Elaboration de l'Agenda 21 et du plan Climat du Pays  
Voironnais, et des Agendas 21 des communes de  
Coublevie, Moirans, Tullins et Réaumont*

# DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

*Les Ateliers d'acteurs n°4 ont entamé le travail de production de la seconde phase de l'Agenda 21, c'est-à-dire l'élaboration d'une stratégie à moyen terme pour mettre en place un développement durable sur la commune.*

*Sur la base de la vision partagée élaborée en première phase (regroupant les grands enjeux pour la commune), les acteurs présents ont travaillé sur les premières esquisses des orientations stratégiques de l'Agenda 21, qui seront ensuite complétées en Comité de pilotage.*

*Les participants ont donc réfléchi aux quelques orientations majeures à mettre en œuvre sur le territoire de la commune de Tullins. Il s'agissait non pas d'élaborer un programme complet, mais plutôt d'énoncer des choix d'objectifs, des types d'actions qui paraissent nécessaires à entreprendre et à soutenir à 10 ans – dans le cadre de la vision partagée.*

*Les orientations suivantes ont ainsi été dégagées :*

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### → Favoriser l'implantation de micro entreprises

- **Développer des avantages communaux pour attirer les entreprises (transports, services, ...)**  
*Pour Tullins, le cadre de vie peut constituer un facteur de développement économique ; il faut donc agir sur celui-ci, l'améliorer, pour favoriser l'implantation de nouvelles activités.*
- **Participer aux décisions d'implantations de type d'activités**

### → Faciliter le télétravail

*Le télétravail représente un potentiel important pour la commune (maintien d'actifs sur le territoire, limitation des déplacements, ...) Il faut donc l'encourager et l'aménager.*

- **Booster les lignes Internet**  
*Pallier à toutes les difficultés techniques que pourrait rencontrer le développement du télétravail*
- **Réfléchir aux moyens de préserver le lien social**  
*Penser à des aménagements spécifiques, espaces de rencontre, télécentres, etc*

### → Préserver l'activité agricole en développant l'agriculture de proximité

## MOBILITE

### → Améliorer les systèmes de transports en commun

*Le développement de la commune est très dépendant des transports, et les transports en commun représentent un potentiel intéressant.*

- Favoriser l'intermodalité à partir de l'autoroute, de la gare, de parking relais...
- Développer le covoiturage,
- Renforcer les liaisons externes (par exemple, développer une ligne de bus Express sur l'autoroute vers Grenoble...)
- Développer et rendre plus accessible l'accès vers Voiron par les transports en commun  
*A l'heure actuelle, il est plus rapide, depuis Tullins, de rejoindre Grenoble plutôt que Voiron ! Relier Tullins à la ville-centre du Pays Voironnais apparaît comme une priorité pour mieux intégrer la commune au territoire intercommunal.*

## AMENAGEMENT

### → Favoriser l'unité entre Tullins et Fures

*A l'heure actuelle, il existe une coupure marquée au sein de la commune entre les deux entités, qui peut être un frein au développement, à l'implication des citoyens (sentiment d'appartenance au même territoire à développer...), ... Cette unité apparaît comme fondamentale.*

- Développer des aménagements liés (circuits, ...) pour favoriser davantage les liens, les échanges, etc. et limiter l'effet de coupure.

### → Rendre la ville attractive,

- par ex. via la construction d'un écoquartier

### → Réguler prix du foncier en développant des zone de future urbanisation

## MILIEUX, RESSOURCES

### → Développer l'attractivité des espaces naturels de la commune

*L'environnement en général doit être vu comme une source d'attractivité pour le territoire.*

- Communiquer sur les espaces naturels de la commune, pour les faire connaître à l'échelle du Pays Voironnais
- ### → Optimiser la consommation énergétique
- **Aller vers l'exemplarité de la commune** : adopter de bonnes pratiques en matière d'énergie (par exemple : limiter les dépenses dispendieuses en matière d'éclairage public)
  - **Sensibiliser les populations** : engager une véritable pédagogie citoyenne sur les économies d'énergie
- ### → Développer l'énergie renouvelable
- **Vœu pieu obligatoire !** Trouver des moyens, par ex. via les autorisations d'urbanisme

## MIXITE SOCIALE

- ### → Valoriser et soutenir le milieu associatif
- ### → Anticiper et prévenir les exclusions sociales
- Soutenir les associations, le CCAS, dans leurs démarches de lutte contre les exclusions
  - Favoriser la mixité sociale (éco-quartier) ;
- ### → Continuer à maintenir et développer les services aux personnes

## GOUVERNANCE

- ### → Mobiliser et inciter à la participation citoyenne
- ### → Continuer à impliquer et éduquer les jeunes à la citoyenneté
- Conseil municipal d'enfants à conserver